ATTESTATION DE CAPACITE TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES ADAPTEE OUTRE-MER

ACVY22

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION
FORMALIB
CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE SALEE

DURÉE
210 HEURES.

EFFECTIF
12 STAGIAIRES.

TARIF
3 465,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 **/ UAI :** 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.
AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).
DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibyaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

ATTESTATION DE CAPACITE TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES ADAPTEE OUTRE-MER

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : Créer, ouvrir ou reprendre une entreprise de transport de voyageurs
Gestionnaire de transport

https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5855/

Equivalences: Pas d'équivalences / pas de passerelles
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5855/

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Personnes souhaitant exercer l'activité de transporteur public routier de personnes en limitant leur activité à leur département d'outre-mer d'inscription et souhaitant, pour ce faire, se présenter à l'examen de l'Attestation de capacité transport de personnes adapté Outre-Mer.

Pas de prérequis

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

1 AN

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Acquérir les connaissances nécessaires pour se présenter à l'examen de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes adaptée Outre-Mer.

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions de formation

Présentation à l'examen de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes adapté Outre-Mer.
Attestation de suivi de formation
Sans niveau spécifique
Codes RCNP/RS : Non inscrit

Possibilité de valider un/des blocs de compétences : non

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques : 2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :
Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation au fur et à mesure de la progression.
Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :
Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyaftral.com

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :
Tél. : 0596 97 23 64 **E-mail** : contact@formalibyaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
1 Identifier les objectifs et étapes de la formation /
Vérification du respect des pré-requis
Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
Présentation de la formation
Modalités pratiques
Tour de table MOYENS A PLANIFIER
Salle équipée d'un ensemble multimédia
N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
2 Aspects juridiques de la vie de l'entreprise 28 h 00
Notions de base de droit civil et commercial
La personnalité juridique
Les personnes
La capacité
Les biens et les droits
Les obligations contractuelles
Les contrats et les conditions de validité des contrats
Les relations contractuelles
Le commerçant : qualités et obligations
Les actes de commerce : qualités et obligations
Les effets du commerce
La lettre de change, le billet à ordre, le chèque
Les différents moyens de recouvrements des créances
Actions en justice (saisine, protêt, référé).
Les sûretés du prêteur
Le récépissé warrant
Le gage sur véhicule
L'hypothèque
Le fonds de commerce et le nantissement
Les engagements personnels : aval et caution
Les chambres de commerce et d'industrie
L'entreprise en difficulté et la cessation de paiement
Le règlement à l'amiable, les procédures judiciaires.
Les tribunaux de commerce
L'organisation judiciaire
Les formes juridiques d'entreprises
L'entreprise individuelle, l'EIRL
La SARL y compris à associé unique
La SNC
La SA
La SAS y compris à associé unique
Le GIE
Les coopératives d'entreprises de transport
Critères de choix d'une forme juridique
La constitution
La direction et le statut
La pérennité et la succession
La fiscalité (imposition)
Constitution d'une société
Les différentes formalités à accomplir
Les contrats
Les différents types de contrat
Les assurances
Généralités
Les assurances obligatoires en transport de personnes
Les assurances facultatives MOYENS A PLANIFIER
Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
3 Gestion commerciale et financière 74 h 00
Gestion commerciale
L'étude de marché
Etude des besoins (demande)
Etude de l'offre
Etude des influences externes
Déterminer l'activité
La politique commerciale
Visite commerciale
Autres techniques de recherche de clientèle et marketing direct
Communication publicitaire
Le plan d'action commerciale
Définition et buts
Etablissement
Mise en œuvre
Les marchés conventionnés
Le code des marchés publics
La délégation de service public
Les différents types de convention
Gestion financière
Le coût de revient et le prix de vente
Les différentes méthodes de calcul d'un coût de revient
Marge et rentabilité
Seuil de rentabilité
La gestion prévisionnelle
Etude de rentabilité
Etude de financement
Budget prévisionnel
Les comptes de fin d'exercice et leur analyse
Le compte de résultat
Analyse de l'activité
Le bilan
Analyse du patrimoine
La fiscalité
Imposition des revenus et des bénéfices
Imposition des personnes physiques
Imposition des sociétés
Imposition des opérations de l'entreprise
Imposition du potentiel de l'entreprise
Humain
Matériel
T.V.A et facturation
Les opérations de fin d'exercice
Les amortissements
Les provisions
Les plus et moins-values de cession MOYENS A PLANIFIER
Salle équipée d’un ensemble multimédia

N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
4 Droit social transport de personnes 35 h 00
Les principales sources de la réglementation
Le code du travail
Les règlements communautaires, les lois, les décrets, les arrêtés
Les accords de branches et d'entreprise
Le règlement intérieur et le pouvoir disciplinaire de l'employeur
Les registres et affichages obligatoires
Le contrat de travail : formes et exécution
L'embauche
Nature et formes
Obligations réciproques
Le contrat de travail : suspension et rupture
Motifs de suspension du contrat de travail

Formes de la rupture
Licenciement individuel pour faute
Licenciement économique
Les conséquences du licenciement
Retraite
Rupture conventionnelle
La durée du travail
Les dispositions générales du code de travail
Les dispositions particulières au transport de personnes (décret n°2003-1242 et décret n°2000-118)
La fiche de paye
Contenu de la fiche de paye
Eléments à fournir au salarié
La réglementation européenne sur les temps de conduite et de repos (règlement n°561-2006 modifié et règlement n°3821-85 modifié)
Les congés payés
Les congés exceptionnels
L'entreprise et les représentants des salariés
Les délégués du personnel
Le comité d'entreprise
Le CHSCT
La représentation syndicale dans l'entreprise
La médecine du travail
L'inspection du travail
Les prud'hommes
Les spécificités du transport urbain MOYENS A PLANIFIER
Salle équipée d'un ensemble multimédia
N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
5 Réglementation des transports nationaux 40 h 00
Organisation de la profession
Champs d'application de la réglementation des transports de personnes
Accès à la profession de transporteur de personnes
Services offerts réglementés
Inscription aux plans et registres
Les contrats avec les autorités, le conventionnement
Le contrat de transport de personnes et les règlements d'exploitation par nature de services
Forme et exécution - Extinction
Le contrat-type service occasionnel en transport intérieur de personnes par autocar
Les gares routières
L'organisation de voyages
Les sanctions administratives et pénales consécutives aux infractions relatives à l'exercice de la profession de transporteur de personnes MOYENS A PLANIFIER
Salle équipée d'un ensemble multimédia
N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
6 Normes et exploitation techniques 11 h 00
Les poids et dimensions des véhicules
Immatriculation des véhicules
Choix du véhicule
Les carrosseries
Les équipements
Les organes mécaniques
Les pneumatiques
Le garage et l'atelier
La protection de l'environnement et l'évolution technologique MOYENS A PLANIFIER
Salle équipée d'un ensemble multimédia
N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
7 Sécurité en transport de personnes 14 h 00
Le personnel de conduite
Les permis de conduire des véhicules de transport de personnes
La qualification des conducteurs
Les règles de sécurité
La conduite à tenir en cas d'accident.
Le véhicule (arrêté du 2 juillet 1982)
Les aménagements des véhicules
La surveillance des véhicules
Les services particuliers :

Transports scolaires
Transports de personnes à mobilité réduite
Les règles générales de circulation
Limitations de vitesses
Restrictions de circulation MOYENS A PLANIFIER
Salle équipée d'un ensemble multimédia
N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
8 Examen blanc 7 h 00
Réalisation d'un examen blanc dans les conditions de l'examen (4 h)
50 QCM
Questions à réponses rédigées.
Corrigé en commun commenté par le formateur (3 h)
Commentaires sur le fond des questions
Commentaires sur la forme des réponses aux questions MOYENS A PLANIFIER
Salle équipée d'un ensemble multimédia
N° SEQUENCE OBJECTIF DUREE
9 Bilan et synthèse du stage /
Bilan de la formation
Synthèse du stage
Evaluation de satisfaction de la formation MOYENS A PLANIFIER
Salle équipée d'un ensemble multimédia

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE